

# BOTANIGARD® 22 WP

Cultures légumières • Cultures ornementales

Composition	<i>Beauveria bassiana</i> souche GHA $4,4 \times 10^{10}$ UFC/g (220 g/kg, 22 % p/p)
Formulation	Poudre mouillable (WP)
A.M.M.	n° 2170780

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

**BOTANIGARD® 22 WP** est un insecticide à base du champignon entomopathogène *Beauveria bassiana* souche GHA, naturellement présent dans le sol. **BOTANIGARD® 22 WP** provoque chez les insectes, la maladie de la muscardine blanche : les spores du champignon entrent en contact avec l'insecte par sa cuticule, germent et se développent à l'intérieur de l'insecte, jusqu'à provoquer sa mort environ une semaine après l'application.

**BOTANIGARD® 22 WP** agit par contact pour le contrôle des aleurodes, acariens, pucerons, thrips des cultures sous abri.

**BOTANIGARD® 22 WP** est un produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement (UE) n°2018/848.

## Usages autorisés

**BOTANIGARD® 22 WP** est homologué pour le traitement des parties aériennes, pour une utilisation uniquement sous abri.

Cultures	Cibles	Dose d'emploi recommandée (1)	Dose maximale d'emploi (2)	Nombre max. d'applications (intervalle mini)	Stade d'application	D.A.R.
Cucurbitacées à peau comestible (concombre, courgette, cornichon et autres cucurbitacées à peau comestible) <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	10 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Fraisier <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	12 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Framboisier (framboisier, mûres, mûrier des haies) <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	12 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Cucurbitacées à peau non comestible (melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible) <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	10 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour

Poivron ( <i>poivron, piment</i> ) <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	6 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Tomate – Aubergine <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Vigne ( <i>uniquement sur raisin de table</i> ) <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	12 / an (5 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Arbres et arbustes <i>Sous abri</i>	Aleurodes	0,0625%	0,6 kg/ha pour 1000 L de bouillie/ha maximal	10 / an (5 jours)	BBCH 10-89	n.a.
Cultures florales et plantes vertes <i>Sous abri</i>	Aleurodes, Thrips	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	25 / an (5 jours)	BBCH 10-89	n.a.
Rosier <i>Sous abri</i>	Aleurodes, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an (5 jours)	BBCH 10-89	n.a.
Cultures porte-graine <i>Sous abri</i>	Ravageurs divers (Aleurodes, Acariens, Pucerons, Thrips)	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	25 / an (5 jours)	BBCH 10-89	n.a.

**Extensions d'usages obtenues dans le cadre de l'Article 51 du Règlement (CE) n°1107/2009**

Pour les usages mentionnés ci-dessous, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Au regard des données à sa disposition, CERTIS décline toute responsabilité sur ces éventuels risques. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur ces cultures. Il est également recommandé de contacter les organisations professionnelles concernées, afin de connaître les précautions et recommandations d'emploi liées à l'utilisation de BOTANIGARD® 22 WP pour ces usages.

Cultures	Cibles	Dose d'emploi recommandée (1)	Dose maximale d'emploi (2)	Nombre max. d'applications (intervalle mini)	Stade d'application	D.A.R
Arbres et arbustes <i>Sous abri fermé au moment du traitement</i>	Acariens, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,6 kg/ha pour 1000 L de bouillie/ha maximal	10 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	n.a.
Cultures florales et plantes vertes <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, phytophages et tarsonèmes, Pucerons	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	n.a.
Rosier <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	n.a.

Asperge <i>Sous abri fermé</i>	Pucerons, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Betterave potagère <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
Céleri-branche ( <i>céleri-branche, fenouil, rhubarbe</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Choux feuillus ( <i>chou vert type non pommés, chou chinois et autres choux feuillus</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, Aleurodes, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Choux-raves <i>Sous abri fermé</i>	Acariens, Aleurodes, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Cresson alénois <i>Sous abri fermé</i>	Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Cresson de fontaine <i>Sous abri fermé</i>	Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Epinard ( <i>épinard, feuilles de bettes, pourpier</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Haricots et pois écosés frais ( <i>pois écosé frais, pois sabre, flageolet, fève, lima, niébé</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
Haricots et pois non écosés frais ( <i>haricot vert, haricot filet, haricot d'Espagne, haricot à couper, doliques, fève de soja, pois mange-tout</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Laitue ( <i>laitue, chicorée-scarole, chicorée-frisée, mâche, roquette et autres salades</i> ) <i>Sous abri fermé</i>	Aleurodes, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour

Légumineuses potagères sèches (fève sèche, haricots secs, pois sec, pois chiche, lentille sèche) Sous abri fermé	Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
Navet (navet, rutabaga, radis) Sous abri fermé	Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
Salsifis (salsifis, scorsonère) Sous abri fermé	Pucerons	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
PPAMC (plantes à parfum, aromatique, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), épices, fines herbes, plantes à infusions, pavot et autres graines oléagineuses) Sous abri fermé	Ravageurs divers	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Cassissier (cassissier, myrtillier, groseilliers, sureau noir, mûrier, airelle, églantier-cynorhodon, azerolier) Sous abri fermé au moment du traitement	Acariens et phytophages, Pucerons	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	12 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Framboisier (framboisier, mûres, mûrier des haies) Sous abri fermé au moment du traitement	Acariens et phytophages, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,75 kg/ha pour 1200 L de bouillie/ha maximal	12 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Fruit de la passion (fruit de la passion, grenadille, barbadine) Sous abri fermé	Acariens, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	1 jour
Papayer Sous abri fermé	Acariens	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	3 jours
Tabac Sous abri fermé	Aleurodes, Pucerons, Thrips	0,0625%	0,9 kg/ha pour 1440 L de bouillie/ha maximal	25 / an / parcelle (7 jours)	BBCH 10-89	n.a.

Les Limites Maximales de Résidus, définies au niveau de l'Union Européenne, sont consultables à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>. Aucune LMR n'est requise pour *Beauveria bassiana* souche GHA (microorganisme inclus à l'Annexe IV du Règlement (CE) n°396/2005).

**(1) Il est recommandé d'appliquer BOTANIGARD® 22 WP à la concentration de 0,0625%, soit 62,5 g dans 100 litres d'eau.**

Le volume d'eau appliqué doit prendre en compte le volume de végétation des zones à traiter en pulvérisant à la limite du ruissellement afin d'assurer le contact entre BOTANIGARD® 22 WP et ses cibles.

**(2) Une dose maximale d'emploi est définie en fonction de la concentration recommandée et un volume de bouillie maximal par culture. Cependant, la dose recommandée en pratique s'exprime en concentration (voir dans tableau « dose d'emploi recommandée »)**

*CERTIS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et selon les recommandations d'emploi et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages en vigueur. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.*

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

### Conditions d'application

Pour obtenir des résultats optimaux, appliquer BOTANIGARD® 22 WP au début des infestations. Répéter les applications tous les 5-7 jours afin d'interrompre le cycle de développement de la population d'insectes cibles.

Un minimum de 4 applications est recommandé. BOTANIGARD® 22 WP agit par contact lors de l'application : veiller à assurer une couverture homogène du végétal, à la limite du ruissellement, en veillant à couvrir également les faces inférieures des feuilles.

Les spores de *Beauveria bassiana* nécessitent une humidité relative supérieure à 75% pour germer et sont inactivées par la lumière directe du soleil. Les applications de BOTANIGARD® 22 WP doivent donc être effectuées en fin de journée pour permettre leur germination et pénétration dans le corps des insectes pendant la nuit suivant l'application.

Privilégier les applications avec une température supérieure à 15°C mais n'excédant pas 30°C. Les jours suivants l'application, la température ne doit pas excéder 35°C pour éviter la mort des spores dans l'insecte.

En cas de forte pression des ravageurs, inclure BOTANIGARD® 22 WP dans un programme insecticide adapté.

- **Usages mineurs autorisés dans le cadre de l'Article 51 du Règlement (CE) n°1107/2009**

Avant toute utilisation, contacter les organisations professionnelles concernées afin de connaître les précautions et recommandations d'emploi liées à l'utilisation de BOTANIGARD® 22 WP pour ces usages mineurs. Ces usages ont été autorisés sans la fourniture de données d'efficacité et/ou sélectivité spécifiques à ces usages.

### Précautions d'emploi

- Contient du *Beauveria bassiana* souche GHA. Peut provoquer des réactions de sensibilisation.
- Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.
- Pour les usages sous abri fermé, peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.

### Mélanges extemporanés et compatibilités

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Cependant, les produits utilisés en mélange peuvent rendre inefficace BOTANIGARD® 22 WP en rendant les spores non viables. Avant tout mélange, veuillez nous consulter.

Des applications trop proches entre BOTANIGARD® 22 WP et d'autres produits peuvent également impacter la performance du produit. Par défaut, respecter un intervalle de 4 jours et nous consulter pour plus de précisions.

### Sensibilité des végétaux traités

Aucune sensibilité particulière n'a été notée concernant les cultures traitées avec BOTANIGARD® 22 WP. Cependant, en raison de la diversité des cultures qui peuvent être traitées, nous recommandons d'effectuer un test sur quelques plantes avant d'étendre le traitement à la parcelle entière.

### Préparation de la bouillie et application

BOTANIGARD® 22 WP s'utilise en pulvérisation foliaire après dilution dans l'eau. Il est recommandé de préparer la bouillie et de pulvériser sans attendre. Ne pas utiliser d'eau chaude.

Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent.

Remplir le pulvérisateur avec la moitié du volume d'eau nécessaire et commencer l'agitation. Ajouter la quantité nécessaire BOTANIGARD® 22 WP puis compléter le remplissage. S'assurer que le produit est bien mélangé avant l'application et maintenir l'agitation pendant l'application. Ne pas stocker de solution diluée. Appliquer la bouillie directement après sa préparation.

La qualité de la pulvérisation est un facteur clé de la réussite du traitement (voir « conditions d'applications »).

## PREVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

## MISE EN ŒUVRE RÉGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES




















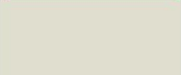


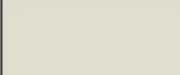
### Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation, utilisation du produit, intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Pendant toute la durée d'utilisation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée pour réduire l'exposition.

Pour la **protection de l'opérateur**, porter :

Dans le cadre d'une application manuelle effectuée à l'aide d'une lance ou d'un pulvérisateur à dos :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION MANUELLE :		NETTOYAGE
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) 				
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065 	EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel (blouse)
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1 				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4B certifiée EN 14605+A1:2009 	OU Type 3 ou 4*	Type 4B avec capuche	Type 3 avec capuche	OU Type 3 ou 4*
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3) 				
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387) 				
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006 				

\* Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application.

Pour la protection du travailleur, porter :

- un EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065 ;
- des gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) en cas de contact avec la culture traitée.

De plus, en cas de rentrée précoce dans les 8 heures suivant l'application, porter un demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou un demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais, sec et aéré. Une humidité et des températures élevées diminuent l'activité du produit. **Ne pas stocker dans un local où la température peut dépasser 20°C.** Protéger du gel.

Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

### Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

### Élimination du produit et de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

CERTIS Europe B.V. est partenaire de la filière A.D.I.VALOR.



### PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

### CONDITIONNEMENT

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sachet de 0,5 kg	Carton de 12 x 0,5 kg	48 cartons = 288 kg	Carton de 12 x 0,5 kg



**BOTANIGARD® 22 WP - A.M.M. 2170780**

**Non Classé.**

**BOTANIGARD® 22 WP n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) n°1272/2008.**

**Conseils de prudence**

- P261 Éviter de respirer les poussières et brouillards de pulvérisation.
- P280 Porter des gants et un vêtement de protection.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

**EUH210** Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Eviter le rejet direct des effluents dans l'environnement.

**SPe2** Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol directement dans les eaux de surface.

**SPe8** Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour les usages sous abri ouvert, pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et pendant les périodes de production d'exsudats.

**Délai de rentrée : 8 heures pour les applications en milieu fermé.**

Contient du *Beauveria bassiana* souche GHA. Peut provoquer des réactions de sensibilisation. Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.

Pour les usages sous abri fermé, ce produit peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.

Ne pas stocker dans un local où la température peut dépasser 20°C.

**RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL – REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.**

**EN CAS D'URGENCE**  
Composer le 15 ou le 112 ou  
contacter le centre anti poison  
le plus proche.

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n° vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (*Carechem, numéro d'urgence 24h/24h*). Fiche de données de sécurité disponible sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. ou en scannant le QR code avec votre téléphone mobile.



Homologation CERTIS Europe B.V. et ® Marque déposée LAM International Corp.

Distribué par CERTIS Europe B.V. - France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 Guyancourt – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – [www.certiseurope.fr](http://www.certiseurope.fr) – v4 – 08/2021.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**